



Réalisée par l'Association "Selon Patrimoine et Chemins"
2015

Leur construction en pierres sèches sur plan circulaire et voûte en encorbellement est une des plus anciennes que l'on connaît dans le bassin de la Méditerranée. Parmi les plus connues, citons les "Nuraghi" de Sardaigne, les "Tabagots" des Baléares, et les tombes en hypogée de la région Ibérique en Espagne du sud. En Provence et à Salon, on en a construit depuis l'époque néolithique (rappelons que le néolithique est la période de l'ère quaternaire allant de 5000 à 2500 av. J.-C. et située entre le mésolithique et l'âge des métaux : l'homme se libre alors à la culture et à la domestication). Qu'elles soient néolithiques ou médiévales, ces cabanes se rattachent toutes à une civilisation des plateaux. C'est là une constante essentielle : elles ne sont pas toutes de la haute antiquité, mais c'est le même mode de construction qui se perpétue sur notre sol depuis 3000 ans.

Sur le territoire de Salon, on peut avancer que certaines bergeries ont une origine proto-historique qui est l'évolution normale des peuples de pasteurs sortis de leurs abris sous roche pour la domestication des moutons et des cochons sauvages. On retrouve sur le plateau de la Pastorale un témoignage intact de leur savoir faire : nos ancêtres les Salyens, très habiles constructeurs, nous ont légué quelques-unes de ces abris dont l'intérêt premier est historique, mais aussi utilitaire et poétique.

Mais ne nous leurrez pas, la plupart des bergeries que nous rencontrons au détour de nos plateaux sauvages sont "récentes", c'est-à-dire qu'elles n'ont "que" deux ou trois cent ans !

Au XVI^e siècle, beaucoup de bergeries changeant d'utilisation ; de plus en plus, elles sont abandonnées en tant qu'habitations pour ne servir que de cabanons, de dépôt d'outils. Des archives nous révèlent cependant qu'elles servirent à nouveau de refuges au XVII^e siècle pendant les guerres de religion, ou aux XVII^e et XVIII^e siècle, pour échapper à la pest.

(Archives Municipales de Salon)

Bories référencés par l'association, mais ayant un numéro zonage différent sur la carte de Salon patrimoine et Chemins par rapport au plan de zonage du PLU arrêté le 21 juillet 2015 :

Numéro de zonage de Salon	→	Numéro de zonage plan PLU
CH 120-2	→	CH 116
CH 95	→	CH 91
CH 65	→	CH 61
CH 139-2	→	CH 147
CH 143-2	→	CH 145
BZ 163	→	BZ 162
CK 898	→	BZ 7
CI 140-1	→	CI 128

Bories n'étant pas référencés sur la carte de l'association Salon Patrimoine et Chemins mais apparaissant sur la carte du plan de zonage du PLU arrêté le 21 Juillet 2015 en conseil municipal :

AS 128
BY 230
BX 121
BZ 9
BZ 12

